



# ITU Regional Development Forum for Africa (RDF-AFR)

## 'Digital transformation for a sustainable and equitable digital future: Accelerating the implementation of the SDGs in Africa'

organized by the International Telecommunication Union in collaboration with the  
Ministry of Innovation and Technology, Ethiopia

**3-5 October 2023**  
**Addis Ababa, Ethiopia**

Please note that submitted information will be presented during the RDF-AFR P2C Roundtables and it will also be reflected on the pledging platform of the Partner2Connect Digital Coalition.

### CONTRIBUTION FORM

**ORGANIZATION:** Agence de Regulation et de Controle des Telecommunications, Burundi

**FOCAL POINT:**

Francis Olivier Cubahiro, ICT Director General, ITU Focal Point for Burundi, +25765652941

Mba Eng Apollinaire Bigirimana, Tariffs and Competition Head of Service,  
[apollinaire.bigiri@gmail.com](mailto:apollinaire.bigiri@gmail.com), +257 68500043- Burundi

**TITLE: Gestion des DEEE au Burundi, enjeux et opportunités**

**DESCRIPTION OF ACTION:**

**Résumé :** Les Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques (DEEE) augmentent progressivement car nombreux équipements en cours de fonctionnement deviennent rapidement obsolètes et sont jetés ou stockés en tant que déchets en grande quantité et à un rythme croissant. Il est important pour chaque pays de prendre des mesures efficaces de gestion des DEEE pour protéger les vies humaines et l'environnement.

Notre pays a entrepris cette démarche d'assurer une gestion efficace des DEEE en se lançant dans le processus d'élaboration d'une politique nationale de gestion des DEEE sur appui de l'Union Internationale des télécommunications, laquelle va tracer les bases d'élaboration d'un cadre réglementaire de gestion des DEEE.

De plus, le Burundi participe régulièrement dans les activités de gestion écologique et rationnelle des DEEE organisé au sein des pays membre de l'East African Communications Organization (EACO). Un pas est déjà franchis car un document de politique régionale a été élaboré, un groupe technique de travail sur la gestion des DEEE au sein de l'EACO est opérationnelle et organise avec les partenaires techniques et financiers les ateliers et foras de sensibilisation.

De plus, la gestion des DEEE au Burundi requiert une implication des partenaires publics et privés où un Centre de gestion des DEEE de l'Association «Great Lake Initiative for Communities Empowerment (GLICE) » est opérationnel depuis 8 ans dans le Pays.

Ce centre assure la collecte, le tri, le démantèlement des fractions des DEEE non utilisées et la valorisation de certaines fractions utiles des DEEE. GLICE a produit des opportunités d'emploi et





assure des formations professionnalisant grâce à son Centre d'Enseignement des Métiers pour le Développement Durable (CEMDD), opérationnel il y a déjà trois ans.

Enfin, les défis liés à la gestion des DEEE sont nombreux et les acteurs doivent y faire face afin d'éliminer les risques inhérent à l'inefficacité de gestion et en définitive d'assurer protection de l'environnement et la santé humaine. »

## I. Introduction

La gestion des déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE) est l'une des questions clés à faire face au moment où les équipements utilisés dans l'industrie électrique et des technologies d'informations et de la communication (TIC) ne cessent d'augmenter dans ces jours au Burundi.

Les équipements électriques et électroniques deviennent rapidement obsolètes et sont jetés en tant que déchets en grande quantité et à un rythme croissant. Il est important de comprendre ici que ces déchets sont hétérogènes et ont des caractéristiques qui leur sont propres<sup>1</sup>.

Les activités de gestion, de traitement et d'élimination doivent être réalisées de manière responsable et efficace en respectant les normes pour éviter les risques potentiels issues de leur traitement inadéquats. Les déchets mal éliminés peuvent entraîner de graves risques pour la santé humaine et l'environnement en raison de substances hautement toxiques comme le mercure (le mercure est cancérigène). Une fois récupérées de façon convenable, les DEEE constituent des sources de revenus et d'emplois.

Afin d'éradiquer les dangers liés à la mauvaise gestion de ces déchets et récupérer les matières valorisables, il est primordial d'élaborer une politique nationale et une réglementation claires sur la gestion des déchets électriques et électroniques afin de protéger la vie humaine et l'environnement du pays.

## II. Etat des lieux de la Gestion des DEEE

### 2.1. Evolution des DEEE au Burundi

Au cours de l'année 2022, le volume des déchets électroniques au Burundi a augmenté si on analyse les données fournies par l'association « Great Lake Initiative for Communities Empowerment (GLICE) » opérant dans la gestion des DEEE dans le Pays. Pour parvenir à une gestion durable des DEEE au Burundi, il faut une infrastructure adaptée, pour assurer la collecte, le transport, le stockage, la traçabilité, le reconditionnement, le démantèlement, la valorisation et la dépollution des équipements électriques et électroniques en fin de vie. Selon GLICE<sup>2</sup> un total de 32 580,04 kg d'équipement électronique collecté soit 32,6 tonnes a été collectés et traité au 31 décembre 2022

Le tableau suivant montre la situation des DEEE pour l'année 2022 :

Tableau 1 : construit à base des données fournies par GLICE

| N° | Mois en 2022 | Quantités en Kg | Quantité en tonnes |
|----|--------------|-----------------|--------------------|
| 1  | Janvier      | 1.873,80        | 1,80               |
| 2  | Février      | 4.047,10        | 4,047              |
| 3  | Mars         | 2.205,06        | 2,20               |
| 4  | Avril        | 5.094,70        | 5,09               |
| 5  | Mai          | 2.824,60        | 2,82               |

<sup>1</sup> Projet de Politique nationale de gestion des DEEE au Burundi

<sup>2</sup> Rapport GLICE au 31 décembre 2022



|    |              |                  |              |
|----|--------------|------------------|--------------|
| 6  | juin         | 3.008,5          | 3,00         |
| 7  | juillet      | 1.605,08         | 1,605        |
| 8  | Aout         | 2.130,10         | 2,1          |
| 9  | Septembre    | 3.732,90         | 3,73         |
| 10 | Octobre      | 2.542,30         | 2,54         |
| 11 | Novembre     | 1.683,10         | 1,68         |
| 12 | Décembre     | 1.832,80         | 1,83         |
|    | <b>Total</b> | <b>32.580,04</b> | <b>32,58</b> |

### Courbe d'évolution de la gestion des DEEE en 2022

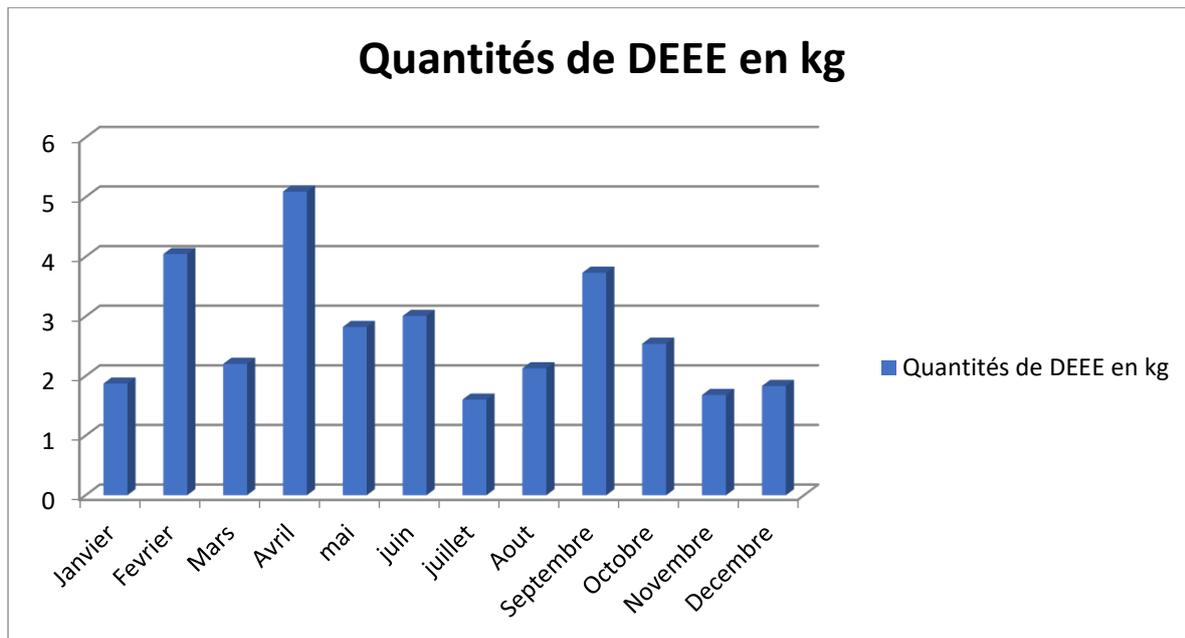


Figure 1. Courbe d'évolution des DEEE au 31 décembre 2022

### 2.2. Politique Nationale de gestion des DEEE

La politique nationale de gestion des DEEE définit donc la vision et la mission du Gouvernement en la matière en se fixant des objectifs clairs ainsi que des plans de mise en œuvre assortis d'un calendrier. Elle permet de mettre en œuvre les objectifs, les procédures et les normes propices de gestion des DEEE. Enfin la politique nationale trace les mécanismes de gestion rationnelle des DEEE, le cadre réglementaire, la production des données chiffrés, les indicateurs de performances et de qualités, la feuille de route et un cadre précis de suivi et d'évaluation.

Cette politique doit surtout prévoir l'engagement de toutes les parties prenantes à mener une gestion efficace des DEEE, à préserver l'environnement et la santé humaine. La valorisation des ressources constitue une source de revenus non négligeable si le secteur est bien organisé.

La mise en place 'une politique nationale de gestion des DEEE au Burundi avait un double objectif notamment de :

- Minimiser les effets néfastes de gestion des DEEE à travers la mise en place des infrastructures adéquats qui permettent d'augmenter la durée de vie des équipements par recyclage et réutilisation ;





- Réduire les DEEE : Mise en place des normes qui permettent d'avoir sur le marché des produits qui ont une longue durée de vie et éviter les équipements qui tombent dans la catégorie de déchets électriques et électroniques.

## 2.3. Collecte, enjeux et opportunités de gestion des DEEE au Burundi

### 2.3.1. La collecte

La collecte des DEEE au Burundi est un processus délicat car des restrictions s'observent soit de la part des administrations publiques propriétaires des déchets car le déclassement et la vente des équipements appartenant à l'État est fortement encadrée par une procédure prévue par la loi n 01/11 du 11 Juillet 2008 régissant les procédures de ventes des biens du domaine privé de l'État. Aussi, la population qui en possède ne libère pas facilement les DEEE et exige souvent une portion monétaire pour livrer les livrer aux recycleurs. Pour les DEEE provenant du secteur privé, leurs détenteurs n'ont pas souvent l'habitude de les livrer gratuitement aux recycleurs et optent pour une vente aux enchères.

### 2.3.2. Les enjeux et opportunités

Avant de parler des enjeux et opportunités, nous avons identifié les défis pour faire face à la gestion des DEEE, il s'agit notamment :

- Absence d'une politique de gestion des DEEE et par conséquent un cadre réglementaire ;
- Manque des infrastructures de gestion des DEEE ;
- Manque des ressources financières suffisantes pour la gestion des DEEE ;
- Manque du cadre de coordination efficace de gestion DEEE ;
- Retissance dans la livraison des DEEE par le propriétaire
- Manque de statistiques et de monitoring ;
- Faible sensibilisation forte sur la gestion écologique des DEEE

Les enjeux de la gestion des DEEE sont les suivants :

#### ➤ Les enjeux et opportunités économiques de la Gestion des DEEE

- Appel à de nouveaux investisseurs dans la gestion des DEEE ;
- Investissement en infrastructures de gestion des DEEE ;
- Retombées économiques et valeur ajoutée financière car à titre d'exemple, dans un million de téléphones cellulaires (mobiles) collectées, on peut obtenir : 15 tonnes de cuivre, 350 Kg d'argent, 34 Kg d'or et 15 kg de palladium<sup>3</sup>

#### ➤ En jeux sécuritaire, environnementaux et opportunités sociales

La gestion écologique et rationnelle des DEEE a pour effets positif la protection des vies humaines et de l'environnement contre les risques toxiques issues du traitement inadéquates des déchets électriques et électronique.

En effet, des mécanismes de collectes et de traitement des DEEE organisés peuvent être générateurs des emplois directes et indirectes, ce qui contribue sur le plan social de lutter contre la pauvreté et réduit par conséquent le chômage.

<sup>3</sup> <http://www.Pewglobal.org>.





### III. Implication des Partenaires

#### 3.1. Gestion des DEEE par GLICE

L'association GLICE s'occupe de la gestion des DEEE et dispose d'un centre de collecte et de traitement opérationnel il y a huit ans, il dispose aussi d'un Centre d'Enseignement des Métiers pour le Développement Durable (CEMDD) fonctionnel il y a trois ans. Ses réalisations se centrent à travers les trois programmes :

- Protection de l'environnement avec le Projet de Centre de Gestion des Déchets Solides Spéciaux ;
- La Formation professionnalisant avec le projet de Centre d'Enseignement des Métiers pour le Développement Durable (CEMDD) ;
- La réduction de la fracture numérique et énergétique avec les projets ICT4Education, projet robotique, ICT4Women

Les partenaires directes de GLICE sont :

- Le Ministère de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Elevage (MINEAGRIE),
- Le Ministère des Affaires de la Communauté Est-Africaine, de la Jeunesse, des Sports et de la Culture (MACEAJSC),
- Le Ministère de l'Education Nationale et de la Recherche Scientifique (MENRS), - le Ministère de la Communication, des Technologies et des Médias (MINICOTIM) et,
- L'Agence de Régulation et de Contrôle des Télécommunications (ARCT).

L'année 2022 a également été l'occasion de créer de nouveaux partenariats mais aussi de renforcer les liens avec les partenaires existants : l'ONG italienne ICU, l'ONG italienne LVIA, l'Association Appui au Développement Intégral et la Solidarité sur les Collines (ADISCO), l'association Jimbere Magazine, EACO, l'UNICEF, le PNUD, l'OIF, Les Sociétés : ICTS Group, Mediabox, Kingdom Photography SOCOMADI, ENERSOL, Sustainable Digital Development Alliance for Africa (SDDA Africa).

#### 3.2. Implication de l'Administration publique

Les partenaires étatiques impliqués dans la gestion des DEEE sont notamment : Ministère en charge des TIC, le Ministère en charge de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Elevage et L'ARCT. Ces organisations publiques contribuent significativement dans la gestion des DEEE au Burundi en organisant des ateliers de sensibilisation du public sur la gestion rationnelle et écologique des DEEE, en effectuant le suivi et le contrôle des opérateurs du secteur privé impliqués dans la gestion des DEEE.

#### 3.3. Mise en place de la politique régionale de gestion des DEEE

3.3. Travaux du groupe de travail 7 de l'EACO sur la gestion des DEEE

Au niveau des pays membres de la Communauté est Africaine, regroupés au sein de « l'East African Communication organization-EACO », il a été créé un groupe technique de travail chargé de la gestion des DEEE, plusieurs activités de sensibilisations ont réalisées grâce aux Ateliers et foras régionaux organisés, le récent congrès de l'EACO organisé à Bujumbura du 26 au 30 juin 2023 a été un pas de géant pour les pays membre de l'EAC où plusieurs thématiques avaient été présentés y compris ceux en rapport avec la gestion des DEEE.





Enfin, les pays membres de l'EACO ont mis en place une politique régionale<sup>4</sup> de gestion des DEEE, adoptée en 2017 afin de définir les stratégies prioritaires de l'organisation. Les objectifs de cette politique sont les suivants :

- Fournir un cadre et une base pour l'élaboration/l'alignement des législations, réglementations et lignes directrices appropriées sur la gestion des déchets électroniques
- Établir des stratégies appropriées pour la gestion de la fin de vie (EOL) des équipements électriques et électroniques.
- Mettre en place un mécanisme efficace de sensibilisation du public aux questions liées aux déchets électroniques et à leur gestion.

### 3.4. Appui de l'UIT à la politique nationale de gestion des DEEE

Le Burundi a entamé un processus de mettre en place une politique nationale de gestion des DEEE compte tenu de l'évolution rapide des DEEE issus de l'obsolescence des équipements radioélectriques et électroniques qui augmente d'année en année. Le Burundi avait sollicité à l'Union Internationale des Télécommunications (UIT), un appui technique pour la mise en place de la politique de gestion des DEEE. A travers une consultance nationale, l'UIT a appuyé le pays dans la mise en place de cette politique qui devrait finir par la mise en place d'un cadre réglementaire de gestion des DEEE. Le projet de politique nationale du Burundi<sup>5</sup> est en phase d'adoption par les instances habilités.

## 4. Conclusion

Le Burundi est en phase de mettre en place une politique nationale et un cadre réglementaire de gestion des DEEE. Les défis ne manquent pas mais une sensibilisation intensive des parties prenantes en général et de la population en particulier face aux dangers de la mauvaise gestion des déchets électroniques restent une priorité malgré peu de moyens à la disposition des organisations qui œuvrent dans ce secteur.

Une politique de pollueur payer devait être une priorité pour rendre plus efficace la gestion des DEEE mais également un financement par le mode partenaire publique et Privée (PPP) serait une solution pour assurer une gestion écologique et rationnelle des DEEE dans le pays.

Enfin nous sollicitons l'appui technique et financier des partenaires locaux et internationaux pour garantir une gestion saine et sans risque des DEEE au BURUNDI.]

**COUNTRIES in FOCUS:** Burundi, East African countries and others

**YEARS of IMPLEMENTATION:** [Tick the relevant boxes or delete the irrelevant items]

2023

2024

2025

**RELEVANT ITU REGIONAL INITIATIVE:** [Tick the relevant boxes or delete the irrelevant items]

AFR1: Supporting digital transformation to usher in a rapid transition to a digital economy while accelerating innovation in Africa

<sup>4</sup> [www.eaco.int](http://www.eaco.int), Politique régionale de gestion des DEEE

<sup>5</sup> <https://minicotim.gov.bi>, Direction générale des TIC





- AFR2: Implementation and expansion of broadband infrastructures, connectivity and emerging technologies
- AFR3: Building trust, safety and security in the use of telecommunications/ICTs and protection of personal data
- AFR4: Fostering emerging technologies and innovation ecosystems

Please find more information on the ITU Regional Initiatives 2023-2025, as defined by WTDC-22, [here](#).

### RELATED ITU-D PRIORITIES AS DEFINED BY THE ITU WORLD TELECOMMUNICATION DEVELOPMENT CONFERENCE 2022

- Affordable connectivity
- Digital transformation
- Enabling policy and regulatory environment
- Resource mobilization and international cooperation
- Inclusive and secure telecommunications/ICTs for sustainable development

Please find more information on the ITU-D Priorities, as defined by WTDC-22, [here](#).

### RELATED ITU PRIORITIES AS DEFINED BY ITU PLENIPOTENTIARY CONFERENCE 2022

- Spectrum use for space and terrestrial services
- International telecommunication numbering resources
- Inclusive and secure telecommunication/ICT infrastructure and services
- Digital applications
- Enabling environment

Please find more information on the ITU Priorities, as defined by PP-22, [here](#)

### RELATED WSIS ACTION LINE: [Tick the relevant boxes or delete the irrelevant items]

- C1: The role of governments and all stakeholders in the promotion of ICTs for development
- C2: Information and communication infrastructure
- C3: Access to information and knowledge
- C4: Capacity building
- C5: Building confidence and security in the use of ICTs
- C6: Enabling environment
- C7: ICT applications





- C8: Cultural diversity and identity, linguistic diversity and local content
- C9: Media
- C10: Ethical dimensions the Information Society
- C11: International and regional cooperation

**RELATED SDG:** [Tick the relevant boxes or delete the irrelevant items]

- |   |  |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> SDG 1: No Poverty                              | <input type="checkbox"/> SDG 10: Reduced Inequalities                          |
| <input type="checkbox"/> SDG 2: Zero Hunger                             | <input type="checkbox"/> SDG 10: Reduced Inequalities                          |
| <input type="checkbox"/> SDG 3: Good Health and Well-being              | <input checked="" type="checkbox"/> SDG 11: Sustainable Cities and Communities |
| <input type="checkbox"/> SDG 4: Quality Education                       | <input type="checkbox"/> SDG 12: Responsible Consumption and Production        |
| <input type="checkbox"/> SDG 5: Gender Equality                         | <input checked="" type="checkbox"/> SDG 13: Climate Action                     |
| <input type="checkbox"/> SDG 6: Clean Water and Sanitation              | <input type="checkbox"/> SDG 14: Life Below Water                              |
| <input type="checkbox"/> SDG 7: Affordable and Clean Energy             | <input type="checkbox"/> SDG 15: Life on Land                                  |
| <input type="checkbox"/> SDG 8: Decent Work and Economic Growth         | <input type="checkbox"/> SDG 16: Peace, Justice and Strong Institutions        |
| <input type="checkbox"/> SDG 9: Industry, Innovation and Infrastructure | <input type="checkbox"/> SDG 17: Partnerships for the SDGs                     |

